

Andalis

Société d'Investissement à Capital Variable
(« SICAV »)

Luxembourg

Rapport semestriel non révisé

du 1er janvier 2018 au 30 juin 2018

R.C.S. Luxembourg B 161.938

Les souscriptions ne peuvent être acceptées que sur base du dernier prospectus qui n'est valable que si celui-ci est accompagné du dernier rapport annuel disponible et du dernier rapport semestriel, si celui-ci est publié postérieurement au dernier rapport annuel.

Andalis

Table des matières

· Administration de la SICAV	2
· Informations destinées aux actionnaires	3
· Etat de l'actif net	4
· Etat des opérations et des changements de l'actif net	5
· Information relative à l'actif net	6
· Etat du portefeuille-titres et autres actifs nets	7
· Répartition industrielle du portefeuille-titres	8
· Notes aux Etats financiers	9
· Informations additionnelles	13

Andalis

Administration de la SICAV

Siège social

4, rue Jean Monnet
L-2180 Luxembourg

Gestionnaire

Levantis Wealth Control Limited
World Trade Center, Suite 506
GX11 1AA
Gibraltar

Conseil d'Administration

M. Ronald Westdorp, Président
Co-fondateur et Administrateur Délégué, Levantis Wealth Control Limited

M. Kevin Prinsen, Administrateur
Fondateur, Fidelius, Belgique

M. Andres Pomar, Administrateur
Responsable du Département Management et Conducting Officer, Andbank Asset Management
Luxembourg

Banque Dépositaire, Agent Administratif, Agent de Registre et de Transfert

Citibank Europe plc, Luxembourg Branch
31, Z.A. Bourmicht
L-8070 Bertrange

Société de Gestion et Agent Domiciliaire

Andbank Asset Management Luxembourg
4, rue Jean Monnet
L-2180 Luxembourg

Réviseur d'Entreprises agréé

KPMG Luxembourg, Société coopérative
39, Avenue John F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Informations destinées aux actionnaires

Les rapports annuels révisés et semestriels non révisés sont rendus publics respectivement quatre mois et deux mois après la clôture de la période à laquelle ils se réfèrent. Les rapports sont distribués et tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la SICAV, de la Société de Gestion et des organismes chargés du service financier dans les pays où la SICAV est commercialisée, ainsi que sur les sites www.investmentclockfund.com et www.andbank.lu.

Les rapports annuels et semestriels sont remis sans frais aux actionnaires qui en font la demande auprès du siège social de la SICAV ou de la Banque Dépositaire.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Andalis

Etat de l'actif net au 30 juin 2018

Investment Clock
(EUR)

Actif

Portefeuille-titres au coût d'acquisition (note 2b)	5.572.872
Plus-value non réalisée	453.310
<hr/>	
Portefeuille-titres à la valeur de marché (note 2b)	6.026.182
Actifs bancaires	63.149
Autres actifs	552
Total de l'actif	6.089.883

Exigible

Dettes bancaires	3.815
A payer sur rachats de parts	16.780
Frais provisionnés	50.569
<hr/>	
Total de l'exigible	71.164
Actif net	6.018.719

Etat des opérations et des changements de l'actif net pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 30 juin 2018

	Investment Clock (EUR)
Actif net au début de la période	8.551.850
Revenus	
Dividendes (note 2c)	20.814
Total des revenus	20.814
Dépenses	
Commission de gestion (note 3a)	54.878
Commission de Banque Dépositaire (note 3b)	13.300
Commission d'Agent Administratif (note 3c)	16.898
Commission d'Agent Domiciliaire (note 3d)	4.986
Frais d'audit et frais légaux	8.583
Frais réglementaires	7.469
Frais de conseils fiscaux	2.899
Taxe d'abonnement (note 4)	897
Frais de transaction (note 5)	6.557
Commission de Société de Gestion (note 3e)	9.414
Autres dépenses	4.917
Total des dépenses	130.798
Perte nette des investissements	(109.984)
Gain/(perte) net(te) réalisé(e)	
sur vente de titres (note 2d)	239.455
sur opérations de change (note 2d)	(42)
Bénéfice net réalisé sur la période	129.429
Variation nette des plus-values non réalisées	
sur titres	(249.404)
Résultat des opérations	(119.975)
Rachats	(2.413.156)
Diminution des actifs nets due aux mouvements du capital	(2.413.156)
Actif net à la fin de la période	6.018.719

Andalis

Information relative à l'actif net au 30 juin 2018, 31 décembre 2017 et 31 décembre 2016

	Investment Clock (EUR)
Actif net au 30 juin 2018	6.018.719
Actif net au 31 décembre 2017	8.551.850
Actif net au 31 décembre 2016	12.729.980
Valeur nette d'inventaire par action au 30 juin 2018	
Classe A	111,5527
Classe B	107,0428
Valeur nette d'inventaire par action au 31 décembre 2017	
Classe A	113,2863
Classe B	109,1396
Valeur nette d'inventaire par action au 31 décembre 2016	
Classe A	110,4436
Classe B	107,2530
Nombre d'actions en circulation au 30 juin 2018	
Classe A	24.612,737
Classe B	30.577,502
Nombre d'actions rachetées au cours de la période	
Classe A	20.623,471
Classe B	824,533
Nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2017	
Classe A	45.236,208
Classe B	31.402,035
Nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2016	
Classe A	70.290,428
Classe B	46.309,716

Etat du portefeuille-titres et autres actifs nets au 30 juin 2018

Investment Clock
(EUR)

Quantité	Description	Valeur de marché	% de l'actif net
Organismes de placement collectif en valeurs mobilières admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs			
EUR Fonds			
21.718	db x- trackers EURO STOXX 50 UCITS ETF - 1C	1.049.631	17,44
13.444	db x-Trackers - S&P 500 UCITS ETF - 1C	563.667	9,37
5.900	db x-trackers DB Commodity Booster Bloomberg UCITS ETF - 2C	94.194	1,57
59.834	db x-trackers DBLCl - OY Balanced UCITS ETF - 1C	1.129.665	18,77
13.435	db x-trackers MSCI Emerging Markets Index UCITS ETF - 1C	514.292	8,54
680	iShares eb.rexx Government Germany 5.5-10.5 (DE) UCITS ETF	96.427	1,60
24.406	iShares EURO STOXX 50 (DE) UCITS ETF	841.641	13,98
5.270	iShares European Property Yield UCITS ETF	219.496	3,65
17.736	iShares S&P 500 EUR Hedged UCITS ETF	1.093.246	18,16
13.654	SPDR Dow Jones Global Real Estate UCITS ETF	423.923	7,04
Total fonds		6.026.182	100,12
Total organismes de placement collectif en valeurs mobilières admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs		6.026.182	100,12
Total portefeuille-titres		6.026.182	100,12
Autres passifs nets		(7.463)	(0,12)
Total actif net		6.018.719	100,00

Répartition industrielle du portefeuille-titres au 30 juin 2018

Investment Clock
(EUR)

	% de l'actif net
Fonds de type ouvert	100,12
Total	100,12
Autres passifs nets	(0,12)
Total actif net	100,00

Notes aux Etats financiers au 30 juin 2018

1. Description de la SICAV

Andalis (ci-après la « **SICAV** ») est une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois, constituée pour une durée illimitée à Luxembourg le 30 juin 2011, conformément aux dispositions de la Partie I de la loi modifiée du 17 décembre 2010.

Les statuts de la SICAV ont été publiés au Recueil Electronique des Sociétés et Associations (ci-après le « **RESA** ») en date du 18 juillet 2011 et ont été déposés auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (ci-après le « **RCS** »).

La SICAV est constituée suivant la loi luxembourgeoise sous la forme d'une SICAV à compartiments multiples.

Au 30 juin 2018, la SICAV compte un compartiment actif:

- Investment Clock

La SICAV peut émettre des actions nominatives de classes différentes.

Au 30 juin 2018, la SICAV compte deux classes actives :

- Classe A
- Classe B

Andbank Asset Management Luxembourg (ci-après la « **Société de Gestion** »), inscrite au RCS sous le numéro B 147.174, est désignée par la SICAV comme Société de Gestion de la SICAV en vertu d'un contrat conclu le 30 juin 2011 entre la SICAV et la Société de Gestion.

La Société de Gestion a été constituée à Luxembourg le 13 juillet 2009. Ses derniers statuts coordonnés datés du 30 juillet 2014 ont été publiés par mention au RESA n° 2851 du 10 octobre 2014.

2. Principales politiques comptables

Les politiques comptables de la SICAV sont conformes à la réglementation luxembourgeoise applicable aux fonds d'investissement.

Les comptes annuels sont préparés dans le respect des principes de comptabilité généralement admis (*GAAP*) à Luxembourg.

a) Devises étrangères

Les états financiers et les livres comptables sont exprimés dans la devise du compartiment.

Les transactions effectuées en devises autres que celle du compartiment sont converties dans la devise du compartiment sur la base des taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs libellés dans d'autres devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date de chaque rapport.

Principal cours de change utilisé au 30 juin 2018 :

1 EUR = 1,167550 USD

b) Portefeuille-titres

Les actions/parts d'OPCVM et/ou d'OPC sont évaluées sur base de leur dernière valeur d'actif net disponible.

L'évaluation des valeurs admises à une cote officielle ou sur tout autre marché organisé est basée sur le dernier cours connu à Luxembourg au jour d'évaluation.

Si cette valeur est traitée sur plusieurs marchés, l'évaluation est prise sur le marché principal de cette valeur.

Notes aux Etats financiers au 30 juin 2018 (suite)

2. Principales politiques comptables (suite)

b) Portefeuille-titres (suite)

Si ce cours n'est pas représentatif, l'évaluation se base sur la valeur probable de réalisation que le Conseil d'Administration de la SICAV estime avec prudence et bonne foi.

Les valeurs non cotées ou non négociées sur un marché boursier ou tout autre marché organisé sont évaluées sur base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi.

c) Dividendes et revenus d'intérêts

Les dividendes sont enregistrés à la date de détachement du coupon (« ex date »).

Les revenus d'intérêts sont provisionnés quotidiennement, nets de toute retenue à la source irrécupérable.

d) Gains et pertes réalisés

Les gains et pertes réalisés comprennent le profit ou la perte survenant lors de la vente de titres durant la période et les différences de change survenant lors de la réévaluation des autres actifs ou passifs libellés en devises étrangères.

Les gains et pertes en capital sont déterminés sur la base du coût moyen pondéré des titres vendus.

3. Frais

a) Commission de gestion

Une commission de gestion, provisionnée à chaque calcul de la valeur nette d'inventaire, est payable à la fin de chaque trimestre en faveur du Gestionnaire.

Cette commission est calculée sur la base de la moyenne des actifs nets du compartiment.

Pour la période sous revue, le montant de commission de gestion appliqué au compartiment Investment Clock est de EUR 54.878,- soit un taux effectif de 1,10% par an des actifs nets moyens du compartiment attribuables à la Classe A et 1,90% par an des actifs nets moyens du compartiment attribuables à la Classe B.

Au 30 juin 2018, les taux annuels de commission de gestion maximum appliqués aux fonds détenus dans le portefeuille de la SICAV sont les suivants:

Fonds	Commission de gestion (%)
db x- trackers EURO STOXX 50 UCITS ETF - 1C	max. 0,01%
db x-Trackers - S&P 500 UCITS ETF - 1C	max. 0,10%
db x-trackers DB Commodity Booster Bloomberg UCITS ETF - 2C	max. 0,80%
db x-trackers DBLCl - OY Balanced UCITS ETF - 1C	max. 0,40%
db x-trackers MSCI Emerging Markets Index UCITS ETF - 1C	max. 0,29%
iShares eb.rexx Government Germany 5.5-10.5 (DE) UCITS ETF	max. 0,16%
iShares EURO STOXX 50 (DE) UCITS ETF	max. 0,16%
iShares European Property Yield UCITS ETF	max. 0,40%
iShares S&P 500 EUR Hedged UCITS ETF	max. 0,20%
SPDR Dow Jones Global Real Estate UCITS ETF	max. 0,40%

Notes aux Etats financiers au 30 juin 2018 (suite)

3. Frais (suite)

b) Commission de Banque Dépositaire

La Banque Dépositaire prélève des droits de garde sur chaque compartiment.

Le taux appliqué au compartiment Investment Clock est au maximum de 0,020% par an (hors TVA) avec un minimum de USD 2.000,- par mois des actifs nets moyens du compartiment.

La commission de Banque Dépositaire est payable à la fin de chaque mois.

c) Commission d'Agent Administratif

La commission d'Agent Administratif est dégressive et se calcule sur base des actifs nets moyens du compartiment avec un maximum de 0,045% et un minimum de EUR 2.000,- par mois.

Pour les activités de teneur de registre, l'Agent Administratif perçoit les commissions par actionnaire et par transaction selon les pratiques du marché.

d) Commission d'Agent Domiciliaire

La commission d'Agent Domiciliaire est de EUR 10.000,- par an répartie au prorata des actifs nets moyens entre les différents compartiments de la SICAV.

e) Commission de Société de Gestion

La commission de Société de Gestion représente 0,25% par an des actifs nets moyens du compartiment.

La commission de Société de Gestion est payable à la fin de chaque trimestre et n'est pas indexée sur les résultats de la SICAV.

4. Taxe d'abonnement

En vertu de la législation en vigueur et selon la pratique courante, la SICAV n'est assujettie à aucun impôt au Luxembourg sur le revenu et les plus-values. De même, les dividendes versés par la SICAV ne sont frappés d'aucun impôt luxembourgeois à la source.

La SICAV est, en revanche, soumise au Luxembourg, conformément à l'article 174 de la loi modifiée du 17 décembre 2010, à une taxe annuelle représentant 0,05% de la valeur de l'actif net ; ce taux est réduit à 0,01% pour les classes réservées aux investisseurs institutionnels. Cette taxe est payable trimestriellement sur la base des actifs nets de la SICAV calculés à la fin du trimestre auquel la taxe se rapporte. La taxe n'est pas due sur les quotités d'actifs investis en OPCVM/OPC déjà soumis à l'application de cette taxe.

5. Frais de transaction

Pour la période sous revue, le compartiment de la SICAV a supporté des frais de transaction en relation avec les achats et ventes de produits financiers. Le montant des frais de transaction supportés par la SICAV durant la période est inclus dans l'« Etat des opérations et des changements de l'actif net », sous le poste « Frais de transaction ».

6. Mouvements du portefeuille-titres

Un état reprenant les changements intervenus dans le portefeuille-titres au cours de la période sous revue peut être obtenu sans frais au siège social de la Société de Gestion sur simple demande.

Notes aux Etats financiers au 30 juin 2018 (suite)

7. Politique de gestion des risques

La méthode de détermination du risque global auquel le compartiment a été exposé au cours de la période sous revue, retenue par la Société de Gestion, est la méthode du calcul de l'engagement.

8. Gouvernance d'entreprise

Les administrateurs de la SICAV ont adopté le Code de Conduite établi par l'Association Luxembourgeoise des Fonds d'Investissement (« ALFI »).

Andalis

Informations additionnelles

Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (*Securities Financing Transactions Regulation* ou *SFTR*)

Pour la période sous revue, la SICAV n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres ou de contrats d'échange sur rendement global (*Total Return Swap* ou *TRS*).